

Les réjouissances ont été de courtes durées!

Le retrait de l'article 27 de la nouvelle réglementation était considéré comme un gain important pour nos activités.

Cependant je viens de recevoir aujourd'hui un questionnaire relatif au:
GUIDE D'APPLICATION AU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES CHATS ET DES CHIENS

Les inspecteurs effectueront leur travail en se basant sur un guide d'application.

exemples des questions :

A) CONTENTION

Longueur de la chaîne :

Question : Quel est l'énoncé parmi les 5 choix suivant qui selon vous est le plus juste ? Un choix seulement svp.

- 1) L'attache doit avoir une longueur d'au plus 5 pieds (maximum);
- 2) L'attache devrait avoir de 6 à 8 pieds;
- 3) Un chien peut être restreint à l'aide d'une chaîne uniquement si celle-ci est d'une longueur d'au moins 3 mètres (9 pieds);
- 4) Tout dispositif de retenue doit mesurer entre trois et quatre mètres (11-13 pieds) de long;
- 5) Une chaîne de 5 à 7 pieds de long, attachée sur poteau de 3 à 4 pied de haut (avec 3 pieds de plus dans la terre) est suffisant.

Question : Y-a-t-il lieu de préciser une longueur pour les chiens en général, et une pour les chiens de traîneaux ? Par exemple, une chaîne de 3 mètres de long posée sur un axe central d'environ 1 m de haut fournit au chien de traîneaux une aire de 28,26 m².

Poids de la chaîne :

Question : Quel est l'énoncé parmi les 2 choix suivants qui selon vous est le plus juste ? Un choix seulement svp.

- 1) La chaîne ou la laisse utilisée ne doit pas peser plus du 1/8 du poids corporel du chien.
- 2) L'attache ne devrait pas avoir plus de 1/10 du poids de l'animal.

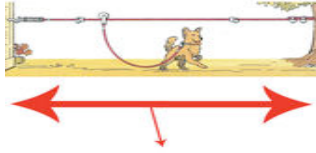
Exemples : 1/8 de 80lbs = 10lbs, et 1/10 de 80lbs = 8lbs

Dispositif d'attache aérien :

Question : Quel est la définition la plus juste parmi les deux choix suivant ? Un choix seulement svp.

- 1) Une chaîne attachée de manière adéquate à une poulie ou à un chariot fixé sur un câble d'une longueur d'au moins 3 mètres, à au moins 1 mètre et tout au plus 2 mètres du sol de manière à ne pas interférer avec les objets de la propriété ni s'y entremêler.

- 2) Il est possible d'utiliser des chaînes plus courtes qui sont reliées à un anneau coulissant sur un câble horizontal, pour permettre au chien d'avoir une plus grande surface de déplacement. La longueur de la chaîne ne peut être inférieure à 2,50 mètres. La hauteur du câble porteur de la chaîne coulissante doit toujours permettre à l'animal d'évoluer librement et de pouvoir se coucher.



C) ALIMENTATION

Fréquence :

Question : est-ce que les données de ce tableau sont justes selon vous ?

Animal	Fréquence de repas
Femelle en gestation ou lactation	À volonté
Chiots et chatons (jusqu'à 4 mois)	3 fois par jour, ou plus selon la race
Chiots et chatons (de 4 à 6 mois)	2 fois par jour, ou plus selon la race
Adulte	1 à 2 fois par jour, selon la race

2) Chiens :

Question : Êtes-vous d'accord avec ces 4 tableaux ?

Apports quotidiens en protéines et en matières grasses pour les chiens

	Chiots	Chiens adultes ¹	Chiennes	
			gestation	allaitement de 6 chiots
Protéine	56g	25g	69g	158g
Matière grasses	4g	5.5g	29g	67g

¹ Plus de 33 lb de poids corporel.

Besoins quotidiens en énergie des chiens

	Kilocalories par jour				
	Poids du chien				
	10 lb	30 lb	50 lb	70 lb	90 lb
Chiots	990	----	----	----	----
Chiens inactifs (chiens ayant peu d'exercice)	296	674	989	1 272	1 540
Chiens adultes actifs	404	922	1 353	1 740	2 100
Jeunes chiens actifs	436	993	1 451	1 876	1 264
Vieux chiens actifs	327	745	1 093	1 407	1 700
Chiennes en gestation (5 dernières semaines)	518	1 274	1 940	2 570	3 170

Besoins quotidiens en énergie des chiennes en lactation

Nombre de chiots	Kilocalories par jours (chiennes entre 33 et 50 lb de poids)							
	Semaine de lactation							
	1		2		3 (pic)		4	
	33 lb	50 lb	33 lb	50 lb	33 lb	50 lb	33 lb	50 lb

2	1 645	2 328	1 789	2 546	4 390	2 709	1 969	2 818
4	2 185	3 146	2 473	3 581	2 689	3 909	2 833	4 127
6	2 455	3 555	2 815	4 100	3 084	4 509	3 265	4 782
8	2 725	3 964	3 157	4 618	3 481	5 109	3 697	5 437

Quantité de nourriture requise pour les chiens par rapport à une ration de maintien (M) :

Chien ayant de l'exercice	
Leger	1,5 x exigences de maintien (M)
Moyen	2.0 x M
Beaucoup	3,0 x M
<i>Chienne</i>	
Dernier tiers de la gestation	2.5 x M
Lactation	3,0 x M

E) GRANDEUR DE CAGE POUR LES CHIENS :

Question : Quel tableau parmi les 3 choix suivants doit-on choisir ? Un choix seulement svp.

1) Exigences minimales d'espace recommandées pour les chiens

Hauteur aux épaules	Aire minimum	Largeur minimum	Hauteur minimum
Supérieure à 70 cm (27")	3.5 m ² (37 pi ²)	120 cm (47")	120 cm (47")
Entre 40 et 70 cm (15-27")	2.4 m ² (26 pi ²)	100 cm (39")	110 cm (43")
Inférieure à 40 cm	1.5 m ² (16 pi ²)	90 cm (35")	70 cm (27")

(Code of Practice for the management of dogs and cats in shelters and pounds, États-Unis, et Code of Welfare 2010, Nouvelle-Zélande)

2) Exigences minimales d'espace recommandées pour les chiens

Hauteur aux épaules	Aire minimum	Largeur minimum	Hauteur minimum	Augmentation de la surface par chiot
Supérieure à 70 cm (27")	15 m ²	240 cm (8')	180 cm (6')	1.5 m ² de plus
Entre 40 et 70 cm (15-27")	10 m ²	180 cm (6')	180 cm (6')	1 m ² de plus
Inférieure à 40 cm	7 m ²	120 cm (4')	180 cm (6')	0.5 m ² de plus

(reference: Code of practice for the operation of breeding and rearing of establishments, Australie)

F) NICHE :

Question : Quel tableau parmi les 2 choix suivants doit-on choisir ? Un choix seulement svp.

1) Dimensions minimales recommandées pour les niches¹

Niche	Hauteur du chien aux épaules		
	Supérieure à 70cm (27")	Entre 40 et 70 cm (15-27")	Inférieure à 40 cm (15")
Aire totale	0,6 x 1 m = 0.6 m ² (25" x 43" = 7,4 pi ²)	0,5 x 1 m = 0.5 m ² (22" x 39" = 6 pi ²)	0,4 x 0.7 m = 0,3 m ² 16" x 27" = 3 pi ²
Hauteur	90 cm (36")	0,75 m (30")	0,40 m = 16"
Porte	30 cm x 40 cm	28 cm x 33 cm	20 cm(ou 8") de côté

d'entrée	(12" x 16")	(11"x13")	
----------	-------------	-----------	--

[†] Les aires et les hauteurs sont mesurées à l'intérieur de la niche.

(Adaptation du document Ideal doghouse, Ontario SPCA par le MAPAQ)

2) Exemples de dimensions selon certaines races de chien

Dimensions	Berger shetland	Golden retriever	Terre-Neuve
	16" à l'épaule 18" assis	24" à l'épaule 27" assis	28" à l'épaule 32" assis
Aire de repos	18" x 31"	22" x 39"	25" x 43"
Zone du portique	12" x 18"	14" x 22"	16" x 25"
Les deux zones combinées	18" x 43"	22" x 53"	25" x 59"
Hauteur du plafond	20"	30"	36"
Grandeur de la porte	9" carré	11" x 13"	12" x 16"

(Adaptation du document Ideal dog house, Ontario SPCA par le MAPAQ)

G) TOILETTAGE :

Question : Êtes-vous d'accord avec ces énoncés du tableau suivant ?

La fréquence du toilettage dépend de nombreux facteurs : l'âge de l'animal, son mode de vie, son habileté à se toiletter lui-même et sa tolérance au toilettage.

Toilettage	Chien	Chat
Bain	Une fois par mois environ ou au besoin	Habituellement, il n'est pas nécessaire de laver son chat, il réussit à bien le faire par lui-même. Si nécessaire seulement.
Raser	Si nécessaire, une fois par 3 mois environ	Si nécessaire, une fois par 3 mois environ
Nettoyer les oreilles	oreille droite : aux 3 mois oreille tombante : tous les mois	Au besoin
Brosser	Poil court : une fois par semaine Poil long : 3 à 4 fois par semaine	Poil court : une fois par semaine Poil long : 3 à 4 fois par semaine
Tailler les griffes	Selon la quantité d'exercice effectué par le chien et les surfaces de marche (asphalte vs gazon). En moyenne, il faut les tailler une fois par 6 à 8 semaines.	En moyenne, il faut les tailler une fois par 3 mois.

H) BÂTIMENT :

Question : Êtes-vous d'accord avec chacun de des énoncés suivants ?

1) La toiture peut être construite à partir de matériaux divers (bois, bardeaux d'asphalte ou de bois, béton, etc.).

2) Les murs du bâtiment peuvent être construits en totalité ou en partie en maçonnerie, en métal, en aggloméré, en ciment, en préfabriqués de béton, en bois, en plâtre ou en tout autre matériau de construction lavable et pouvant être désinfecté.

3) Les joints entre le plancher, les murs et les cloisons doivent être scellés afin d'être entièrement lavables, et de prévenir l'accumulation de déchets et de matière organique.

4) Pour sceller les murs et le plancher et pour faciliter leur nettoyage et leur désinfection, il est possible d'utiliser une peinture non-toxique (latex acrylique, par exemple).

5) Le carrelage dans le plancher est accepté mais un soin particulier doit être appliqué pour assurer des conditions sanitaires.

6) Une ventilation est efficace si :

- l'air ne contient pas de poussières;
- l'humidité ambiante est inférieure à 70% (pas de condensation sur les murs ni les plafonds);
- la température se maintient stable;

- l'odeur est supportable;
- la concentration en ammoniac est inférieure à 20 ppm;
- l'air frais atteint les parties inférieures des enclos ou des cages;
- dans un bâtiment fermé, le système de ventilation doit permettre de renouveler l'air entre 8 et 12 fois par heure;
- elle apporte de l'air frais dans tout l'établissement, même dans les coins;
- les unités responsables de la circulation de l'air doivent être munies de filtres pour retenir les poussières.

K) EXERCICE :

Question : Êtes-vous d'accord avec chacun de ces énoncés ?

1) Les chiens et les chats adultes, en bonne santé, doivent faire de l'exercice au moins 10 minutes, 2 fois par jour.

2) Les clôtures du parc ne doivent pas avoir une hauteur inférieure à 1,8 m (hauteur maximale vendue au Québec).

3) Le parc doit être nettoyé minimalement une fois par jour.

4) Puisqu'il est parfois difficile de désinfecter la surface d'un parc extérieur, seul les animaux en santé, vaccinés et vermifugés, et les animaux âgés de plus de 5 mois, devraient y avoir accès.

5) Le parc d'exercice doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Pour permettre aux animaux de courir la forme rectangulaire est préférable à la forme carrée ;
- Un parc de 30 m x 40 m (90 " X 120") peut être utilisé par 6 chiens en même temps;
- Le parc doit être entouré d'une clôture d'au moins 1,8m de hauteur;
- Pour éviter que certains chiens creusent sous la clôture, celle-ci doit être enterrée d'au moins 20 cm;
- Le gazon et le sol en graviers sont acceptables pour autant que les drainages soient adéquats et qu'un contrôle rigoureux du parasitisme soit entrepris;
- Les sols en béton permettent un meilleur contrôle des parasites internes et externes;

Qu'arrive-t-il avec des parcs en sable seront-ils interdits?

L) SEVRAGE : Aucun chaton ni aucun chiot ne peut être sevré volontairement par son propriétaire ou son gardien avant l'âge de 8 semaines.

Question : Êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant?

Il faut laisser la mère repousser d'elle-même ses petits et ne pas intervenir. A la fin de la 4ème ou 5ème semaine on peut commencer à habituer les chiots et les chatons à se nourrir seuls, en leur fournissant de la nourriture commerciale et de l'eau à volonté. Le sevrage doit se faire très progressivement, afin d'éviter de perturber la flore digestive des animaux, et de favoriser la socialisation des jeunes animaux.

M) ANIMAUX GESTANTS ET ALLAITANTS :

Question : Êtes-vous d'accord avec chacun de ces énoncés ?

1) Il est conseillé d'utiliser des cages de mise bas avec les caractéristiques suivantes :

- les mères doivent pouvoir accéder aux chiots ou aux chatons de manière sécuritaire.
- La cage doit permettre aux animaux de garder leur intimité, tout en étant accessibles pour l'observation et l'intervention vétérinaire si requise.
- Une source de chaleur supplémentaire (lumière chauffante, lampe infrarouges, lampe de chauffage radian non lumineuse, plancher chauffant), doit être disponible au besoin pour assurer que la température ambiante d'une section de la cage ou de l'enclos soit entre 29°C et 32°C. Il faut s'assurer de ne pas surchauffer car la femelle sera portée à quitter ses petits.
- Les systèmes utilisés pour réchauffer les nouveaux nés doivent être munis d'un mécanisme de protection pour éviter les brûlures (par exemple, les lampes doivent avoir une grille qui sépare l'élément chauffant des animaux, et empêchent tout contact accidentel avec celui-ci).
- Du papier déchiqueté peut être utilisé comme matériel de couchage. L'utilisation de couvertures ou de moquettes est possible pour autant qu'elles soient lavées régulièrement.
- Les surfaces de la cage de parturition doivent être imperméables, lisses, rigides et faciles à nettoyer et à désinfecter.
- La cage doit permettre que la femelle puisse s'isoler de l'endroit où se trouve sa portée. Il suffit d'installer une petite barrière infranchissable pour les chiots et pour les chatons.
- Les cages devraient avoir des barres latérales anti étouffement pour éviter que les femelles écrasent les chiots ou les chatons contre les parois.
- Chaque cage de mis bas doit être lavée à fond et désinfectée avant d'être utilisée par une nouvelle femelle.
- Pour la grandeur de la cage, il faut calculer l'espace pour la femelle et 10% additionnel pour chaque chiot ou chaton.

COMME VOUS POUVEZ LE CONSTATER LE TRAVAIL EST LOIN D'ÊTRE TEMINÉ

IL EST TRÈS IMPORTANT QUE VOUS SOYEZ PRÉSENTS À L'AGA DU 16 DÉCEMBRE PROCHAIN À NICOLET. CAR VOUS DEVREZ PROPOSER DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS (JOCELYN JACOB ET MOI NOUS RETIrons) POUR DÉFENDRE CE DOSSIER AUPRÈS DU MAPAQ